Audric Alexandre

N°	Intitulé de la mesure	Niveau d'engagement	
1	**Une politique ambitieuse d'achats publics responsables (avec des dispositions sociales, environnementales et locales)**	2	Organiser régulièrement des actions de communication et formation sur les achats publics responsables, auprès des élus, des agents, et des acteurs économiques du territoire
2	**Un financement des projets par des prêts issus de sources de financement éthiques**	2	Financer au moins un projet de la région par an auprès d'une source de financement éthique
3	**Sobriété, efficacité énergétique et alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments et biens publics**	3	Mise en place d'un plan d'investissement pour atteindre -60% de consommation d'énergie en 2050 et fourniture à 100% en énergie renouvelable (électricité, chaleur, carburants) dès 2040
4	**Priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général**	3	Développer ou soutenir le développement des structures locales d'hébergeurs libres et décentralisés sur le modèle des CHATONS (chatons.org), pour permettre aux habitants et acteurs locaux d'héberger leurs données ou d'utiliser certains services en ligne. Mettre en place une politique de la contribution: publier sous licence libre des développements internes réalisés par la région, participer au financement d'un projet libre dont d'autres collectivités pourront profiter, mutualiser le développement de logiciels libres utiles aux collectivités, et permettre et encourager les contributions sur le temps salarié
5	**Appui à la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices**	4	Mobiliser la structuration des filières paysannes, biologiques et locales et la mise en place des Projets Alimentaires Territoriaux pour intégrer les paysannes et paysans comme acteurs d'un projet de souveraineté alimentaire territoriale
6	**Préservation et mobilisation des ressources agricoles pour le développement de l'agroécologie et l'agroforesterie**	3	Sécuriser les fermes existantes pratiquant l'agroécologie ou engagées dans une transition agroécologique et le respect du bien-être animal
7	**Accompagnement des nouveaux agriculteurs et agricultrices en mobilisant les ressources de la PAC**	3	Soutenir l'émergence de systèmes alimentaires territoriaux et de démarches collectives dynamisant les territoires ruraux, en mobilisant notamment les mesures « coopération » et LEADER
8	**Une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective**	1	Au moins 50% de bio et (local et/ou équitable/sous signe de qualité) et 1 repas végétarien par semaine/alternative végétarienne
9	**Préservation de la ressource en eau et développement des trames bleues, vertes et noires**	4	En concertation avec les communes et les communautés de communes, prolonger les trames bleues, vertes et noires au sein des espaces urbanisés en contribuant à remettre de la nature en ville
10	**Une démarche citoyenne ambitieuse territoire à énergie positive ou plan climat**	3	Définir un plan d'action pour devenir un territoire à énergie positive avant 2050 en impliquant citoyens et collectivités comme parties prenantes, notamment via des initiatives d'ENR citoyennes
11	**Des rénovations à haute efficacité énergétique et les conversions des chauffages polluants**	4	Rénover en haute performance 10% des logements anciens d'ici la fin du mandat en conditionnant les subventions accordées aux bailleurs à une rénovation énergétique performante (niveau BBC) des logements sociaux et privés et en ciblant en priorité les logements occupés par des ménages précaires et en mettant des moyens financiers pour l'accompagnement des ménages
12	**Renforcement de l'offre, de l'accès et de l'attractivité des transports en commun**	2	S'engager au maintien de toutes les lignes de train actuelles, notamment les « petites lignes », et développer l'offre ferroviaire, en particulier les services express métropolitains pour mieux relier les grandes agglomérations au reste du territoire
13	**Sensibilisation et formation à la transition écologique et solidaire, à l'insertion sociale et à l'inclusion par l'emploi**	4	Déployer les capacités du CERDD pour alimenter le diagnostoc partagé en le connectant à des Missions locales pour le Développement durable, en concertation avec les collectifs de citoyens, les communes et communautés de communes, les associations, disposant d'un centre de ressources documentaires, d'un espace Info énergie, de séances de Repair'Café et d'activités de formation pour les scolaires et le grand public
14	**Déclinaison régionale de l'impératif de décarbonation des activités et du mode de vie**	3	Sur la base de critères d'évaluation environnementaux et sociaux homogènes et pour toute décision publique ayant des effets au-delà de l'annualité budgétaire, mettre en œuvre au sein de la Région un dispositif de réfutation par « irrecevabilité climatique » de toute décision jugée incompatible avec les engagements internationaux de la France, notamment à la COP21 (Accord de Paris) et à la COP 26 (Glasgow)